

18 juin 2017

n° 24 - Juin 2017



Organisons dès à présent la riposte !

La Loi Travail, c'est toujours, encore et résolument « non » !

Il y a un an, des milliers de personnes arpentaient les rues pour dire « non » à la Loi Travail, et 70 % de la population se prononçaient contre cette loi. Qu'à cela ne tienne ! Le nouveau gouvernement, dans la lignée du précédent, persiste et signe : il faut aller encore plus loin, obtenir ce qui n'a pu l'être au printemps dernier, quitte à passer en force et rapidement la Loi Travail 2 !

Dans ce cas les accords d'entreprises prioriseraient sur le Code du Travail, non seulement pour le temps de travail, mais également pour les conditions de travail et les salaires. Ce serait l'investissement de ce nouveau concept juridique qu'est la « peine-plafond » qui limiterait les indemnités en cas de licenciement abusif : car il ne faudrait quand même pas que le patron fraudeur soit trop puni ! La fonction publique ne serait pas en reste avec 120 000 suppressions d'emploi, alors que les services s'effectuent partout en flux tendu et que l'accès à des services publics de proximité est de plus en plus difficile.

Et le renouveau dans tout ça ?

Eh bien, est-ce si surprenant, il n'y en a pas ! Les « nouvelles têtes » promises sont, pour certaines, bien connues, d'autres encore ont sévi dans la haute administration ou dans les services RH de grandes entreprises ; la « société civile » censée représenter le peuple est, en fait, issue des classes dominantes ! Et l'immense majorité de la population, qu'elle soit en retraite, au chômage, au travail ou étudiante, est sommée de s'incliner face à l'Homme Providentiel !

Mais non, il n'est pas question de nous soumettre à ce pouvoir ! Dès après le second tour, Solidaires 14 appela à un rassemblement pour montrer que c'est dans la rue et par la grève que nous devons conquérir de nouveaux droits et, dans un premier temps, batailler contre les mesures annoncées. Pas besoin d'attendre pour comprendre qu'une fois de plus, c'est aux travailleurs et travailleuses qu'il est demandé de faire des efforts ; efforts pour « réduire le déficit » et répondre aux injon-

ctions de l'Europe libérale, efforts pour « relancer la croissance ». Eh bien, si efforts il doit y avoir, autant les faire en faveur de nos conditions de vie et de travail et non au profit du système capitaliste que les pouvoirs politiques favorisent par tous les moyens.

Au sommaire de ce bulletin...

En grève pendant près de deux mois, les salariés de Webhelp ont bien compris que la négociation d'entreprise, tant vantée par les capitalistes qui souhaitent l'élargir encore un peu plus avec la Loi Travail 2, ne peut passer par le prétendu « dialogue social ».

La phrase paradoxale « licencier pour mieux lutter contre le chômage » ne fera que grossir les rangs de celles et ceux que l'on précarise toujours un peu plus ; Pour Solidaires, la défense des précaires, des chômeuses et des chômeurs doit figurer au cœur de nos combats.

Parmi les précaires, les femmes sont majoritaires et ont toujours à lutter, à la fois contre le système capitaliste et contre le système patriarcal, qui cherchent à revenir sur des droits qui ne sont jamais définitivement acquis, comme l'IVG.

Enfin, les entreprises ne reculent devant rien quand il s'agit d'augmenter leurs profits ; c'est le cas des concepteurs Linky imposés par les distributeurs. Mais un large mouvement de contestation émerge et montre que, ensemble, nous sommes plus fortes et à même de résister...





Organisons dès à présent la riposte !

La Loi Travail, c'est toujours, encore et résolument « non » !

Il y a un an, des milliers de personnes arpentaient les rues pour dire « non » à la Loi Travail, et 70 % de la population se prononçaient contre cette loi. Qu'à cela ne tienne ! Le nouveau gouvernement, dans la lignée du précédent, persiste et signe : il faut aller encore plus loin, obtenir ce qui n'a pu l'être au printemps dernier, quitte à passer en force et rapidement la Loi Travail 2 !

Dans ce cas les accords d'entreprises primeraient sur le Code du Travail, non seulement pour le temps de travail, mais également pour les conditions de travail et les salaires. Ce serait l'avènement de ce nouveau concept juridique qu'est la « peine-plafond » qui limiterait les indemnités en cas de licenciement abusif : car il ne faudrait quand même pas que le patron fraudeur soit trop puni ! La fonction publique ne serait pas en reste avec 120 000 suppressions d'emploi, alors que les services s'effectuent partout en flux tendu et que l'accès à des services publics de proximité est de plus en plus difficile.

Et le renouveau dans tout ça ?

Eh bien, est-ce si surprenant, il n'y en a pas ! Les « nouvelles têtes » promises sont, pour certaines, bien connues, d'autres issues des rangs des partis traditionnels, d'autres encore ont sévi dans la haute administration ou dans les services RH de grandes entreprises ; la « société civile » censée représenter le peuple est, en fait, issue des classes dominantes ! Et l'immense majorité de la population, qu'elle soit en retraite, au chômage, au travail ou étudiante, est sommée de s'incliner face à l'Homme Providentiel !

Mais non, il n'est pas question de nous soumettre à ce pouvoir ! Dès après le second tour, Solidaires 14 appelait à un rassemblement pour montrer que c'est dans la rue et par la grève que nous devons conquérir de nouveaux droits et, dans un premier temps, batailler contre les mesures annoncées. Pas besoin d'attendre pour comprendre qu'une fois de plus, c'est aux travailleurs et travailleuses qu'il est demandé de faire des efforts ; efforts pour « réduire le déficit » et répondre aux injonc-

tions de l'Europe libérale, efforts pour « relancer la croissance ». Eh bien, si efforts il doit y avoir, autant les faire en faveur de nos conditions de vie et de travail et non au profit du système capitaliste que les pouvoirs politiques favorisent par tous les moyens.

Au sommaire de ce bulletin...

En grève pendant près de deux mois, les salariées de Webhelp ont bien compris que la négociation d'entreprise, tant vantée par les capitalistes qui souhaitent l'élargir encore un peu plus avec la Loi Travail 2, ne peut passer par le prétendu « dialogue social ».

La phrase paradoxale « licencier pour mieux lutter contre le chômage » ne fera que grossir les rangs de celles et ceux que l'on précarise toujours un peu plus ; Pour Solidaires, la défense des précaires, des chômeuses et des chômeurs doit figurer au cœur de nos combats.

Parmi les précaires, les femmes sont majoritaires et ont toujours à lutter, à la fois contre le système capitaliste et contre le système patriarcal, qui cherchent à revenir sur des droits qui ne sont jamais définitivement acquis, comme l'IVG.

Enfin, les entreprises ne reculent devant rien quand il s'agit d'augmenter leurs profits ; c'est le cas des compteurs Linky imposés par les distributeurs. Mais un large mouvement de contestation émerge et montre que, ensemble, nous sommes plus fort-es et à même de résister...



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Solidaires-Calvados-no-24-Juin-2017>